



FINANCEMENT DES ÉCONOMIES AFRICAINES

A Paris, Denis Sassou N'Guesso appelle à la solidarité des nations

Dans son intervention prononcée à Paris le 18 mai à l'occasion du sommet sur le financement des économies africaines, le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a lancé un message fort pour raviver le multilatéralisme. « *Le coronavirus a montré que le monde n'était, en réalité, qu'un village planétaire. Face à cette pandémie, les peuples et les Etats doivent rester solidaires. A ce sujet des enseignements doivent être tirés pour que l'évolution déséquilibrée des relations internationales ne débouche pas sur des menaces à la paix et à la stabilité de l'Afrique* », a-t-il rappelé devant un auditoire constitué d'une vingtaine de chefs d'Etat africains et européens dont le président français, Emmanuel Macron, et des grands bailleurs internationaux

Page 16



Le président Denis Sassou N'Guesso prononçant son discours DR

INFRASTRUCTURES

La phase II du corridor Libreville-Brazzaville accuse du retard



Vue de la route Congo-Gabon (première phase) dans la mise en œuvre du corridor Libreville-Brazzaville dans son tronçon Ndéndé-Dolisie. Selon le rapport de l'institution sous-régionale, le retard constaté dans le cadre de ce projet serait lié à des raisons internes à ces deux Etats. D'où la recommandation faite au Gabon de reconsidérer la priorisation des projets nationaux et au Congo de faire aboutir les discussions avec le FMI afin de disposer d'une marge financière nécessaire.

Page 4

GOVERNEMENT MAKOSSO

La première prise de contact

Réunis hier, autour du Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, pour leur premier conseil de cabinet, les membres du gouvernement ont, à tour de rôle, invoqué l'immensité de la tâche qui les attend dans la mise en œuvre du programme du président de la République. « *Le Premier ministre a pris la peine de nous rappeler les devoirs qui sont les nôtres. Il s'agit pour chacun des départements de répondre à la demande sociale dans les différents secteurs d'activités et de participer à une œuvre grandiose et collective sur la base de laquelle nous serons jugés aux résultats* », a in-



Anatole Collinet Makosso présidant le conseil de cabinet Primature

diqué la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scien-

tifique, Edith Delphine Emmanuel Adouki.

Page 3

Dans son rapport 2020, le secrétariat permanent du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Pref-Cémac) a exprimé sa vive préoccupation quant au retard observé

Éditorial

Festoiement

Page 2



UPADS

Honoré Sayi prend congé de son parti

Suite à sa suspension prononcée par son parti, l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (Upads), l'ex-président du groupe parlementaire du principal parti de l'opposition, Honoré Sayi, a dit prendre congé de sa formation politique pour servir l'in-

térêt général de la nation. « *Je vais me consacrer entièrement à la satisfaction de l'intérêt général au moyen de la fonction que je vais occuper* », a indiqué le nouveau ministre de l'Energie et de l'Hydraulique.

Page 2

ÉDITORIAL

Festoiement

Devrait-on regarder d'un mauvais œil le fait que ceux de nos compatriotes, promus au sein de la nouvelle équipe gouvernementale, se permettent de sabler le champagne? N'en auraient-ils pas le droit? En effet, depuis la publication, samedi 15 mai, du gouvernement du Premier ministre Anatole Collinet Makosso, des chants de victoire ont retenti aux domiciles de certains d'entre eux.

Ces célébrations relayées sur les réseaux sociaux expliquent par-dessus tout combien le temps écoulé entre la date de prestation de serment du président de la République, le 16 avril, la nomination du chef du gouvernement, le 12 mai, et le dévoilement trois jours plus tard de la liste des ministres a pu être angoissant en divers milieux. C'est une posture tout à fait normale pour les humains que nous sommes : on a besoin de la considération.

Toujours est-il qu'en raison des défis auxquels le Congo fait face, de la déprime sociale ambiante induite par la crise économique, financière et sanitaire et ses effets ébranlants, montrer à la population congolaise qu'accéder aux fonctions ministérielles serait un triomphe personnel plus qu'un challenge pour l'intérêt général peut être mal perçu. C'est à peu près ainsi que le citoyen lambda, dont les opinions peuvent être comprises comme relevant du questionnement général a interprété les festoiements ministériels ayant inondé la toile ces jours derniers.

Il ne s'agit pas de s'attrister quand on a été choisi par la plus haute autorité du pays pour servir la nation. Ce serait de l'hypocrisie. Il s'agit, dans les circonstances présentes, étant donné la pression qui pèse sur les épaules des exécutants que sont en fin de compte les ministres, de garder en tête que le service public a besoin d'un peu d'égards, et même de pudeur, car il est sacré.

Les Dépêches de Brazzaville

UPADS

Honoré Sayi s'engage à servir la République

Suspendu de l'Union panafricaine pour la démocratie sociale (UPADS) le 18 mai pour avoir été nommé au gouvernement, Honoré Sayi a fait savoir qu'il s'engageait à servir la République.

« Je vais donc me consacrer au service de la République et je prends congé de mon parti non pas pour intégrer ou créer un autre. Je vais servir la République. Au terme de cela, je viendrais demander pardon à mon parti pour l'avoir trahi un moment », a déclaré Honoré Sayi.

« C'est aussi bien pour la République parce que dans la charte de notre pays, il est re-

connu que le pays doit avoir une opposition et une majorité et dès l'instant que vous avez été à l'opposition et que vous allez servir le gouvernement qui est de la majorité, il y a une certaine assimilation entre majorité et gouvernement de la République qui fait que l'opposition se sentirait en ce moment-là frustrée », a-t-il expliqué.

Honoré Sayi a, en outre, appelé toutes les forces du pays à comprendre qu'un parti qui se respecte ne devrait pas prononcer cette sanction. A la question de savoir si l'UPADS a été consultée avant cette nomination, Honoré Sayi a signifié que cela importe peu c'est plutôt le respect des

dispositions légales qu'il faille observer. « ... Le parti a été généreux avec moi. Pour m'aider à mieux m'exercer, il m'a libéré de toutes mes charges. Je ne suis plus président du groupe parlementaire, député CEMAC et c'est ça un parti qui se respecte », a-t-il dit.

Signalons que Sidoine Romaric Moukoku a été fait porte-parole du parti, Félicien Nzaou président du bureau de la coordination départementale UPADS-Niari, Jérémy Sylvain Mehdi Lissouba président du groupe parlementaire UPADS et alliés à l'Assemblée nationale, Alphonse Bidounga député à la CEMAC et Brice Kaya Mvoula député siègeant.

Jean Jacques Koubemba

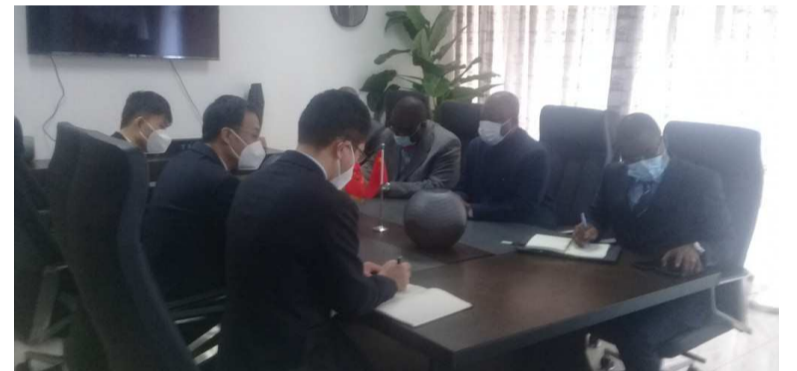
VIE DES PARTIS

Le PCT et le PCC projettent une nouvelle coopération

L'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin, a annoncé, le 19 mai à Brazzaville, à l'issue d'un entretien avec le secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT), Pierre Moussa, que les deux partis au pouvoir envisagent une coopération plus renforcée.

Pierre Moussa et son interlocuteur ont débattu de la coopération bilatérale globale entre le Congo et la Chine. Sur le volet politique, ils ont discuté de la nécessité de redynamiser les relations de coopération entre le PCT et le Parti communiste chinois (PCC), ainsi que des stratégies à mettre en exergue afin de porter encore plus haut l'étendard de cette coopération politique.

« Nous avons échangé non seulement sur la coopération bilatérale globale, mais aussi sur les relations entre les deux partis au pouvoir. A cet effet, nous avons



adressé au secrétaire général du PCT une invitation officielle pour participer à un sommet entre le PCC et les partis politiques du monde, prévu en juillet prochain », a indiqué Ma Fulin.

Parlant de la coopération globale, Pierre Moussa et Ma Fulin, saluant la qualité des relations qui existent entre le Congo et la Chine, ont souhaité que celles-ci soient développées au mieux de manière à ce que

Les deux parties lors des échanges/Photo Adiac les peuples congolais et chinois tirent profit.

« Notre coopération doit être centrée sur le bien-être du peuple. C'est la mission fondamentale assignée aux partis politiques. Avec le Congo, nous allons, comme par le passé, poursuivre cette coopération fructueuse avec des projets concrets qui touchent au développement du pays », a expliqué le diplomate chinois.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,

Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé

Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo

Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzongi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

EXÉCUTIF

Le gouvernement conscient de l'immensité de sa mission

Le premier conseil de cabinet de la nouvelle équipe gouvernementale tenu le 19 mai à la Primature, a été une occasion pour le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, de rappeler les devoirs de chaque ministre.

A l'issue de cette réunion de prise de contact, quelques membres du gouvernement ont donné leurs impressions. C'est le cas de la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Edith Delphine Emmanuel Adouki.



Edith Delphine Emmanuel Adouki

« Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement a pris la peine de nous rappeler les devoirs qui sont les nôtres. Il s'agit pour nous d'aller dans le sens de l'exécution des engagements pris par le chef de l'Etat et pour cela nous avons une obligation des résultats. Je suis professeure d'université, donc

je suis dans mon milieu naturel où j'évolue depuis 32 ans. Il s'agit pour nous aujourd'hui d'apporter des réponses à la demande sociale dans nos différents secteurs d'activités. Je suis consciente de participer à une œuvre grandiose, collective et nous serons jugés aux résultats », a-t-elle dit.

De son côté, le ministre de l'Energie et l'Hydraulique, Honoré Sayi a confié : « Je l'ai dit publiquement que je suis au service de la République. Ce que j'ai pu faire à ce premier conseil



Honoré Sayi

de cabinet, me mettant au service pour l'intérêt général, c'est d'y avoir apporté à la fois ma ponctualité physique et ma ponctualité morale ».

Pour sa part, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire,



Anatole Collinet Makosso présidant le conseil de cabinet Primature

secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou s'est exprimé



Jean-Luc Mouthou

sur l'organisation des examens d'Etat. « Nous sommes de la maison, nous sommes des routiniers et nous avons cette habitude d'organiser les examens d'Etat et d'en donner les résultats en temps voulu. Donc, il n'y a pas de raison que ce ne soit pas la même chose cette année. C'est un département qui nous est familier parce qu'il touche à la vie de toutes les familles sur le plan national. C'est une opportunité réelle pour moi... », a-t-il renchéri.

La ministre de la Promotion de la femme et de l'Intégration de

la femme au développement, Inès Nefer Ingani a déclaré : « Mes sentiments sont les meilleurs pour la confiance que le président de la République m'a refaite et nous espérons tout simplement faire de notre mieux pour être à la hauteur des attentes. »

Elevé au poste de ministre d'Etat, ministre des Affaires foncières et du domaine public, Pierre Mabilia pense, quant à lui, que la priorité reste « le travail au bout duquel il faut le résultat ».

Parfait Wilfried Douniama

CÉMAC

Les États membres veulent accélérer les réformes monétaires

A l'issue des rencontres de l'Union monétaire de l'Afrique centrale (Umac), tenues les 18 et 19 mai par visioconférence, les ministres de l'Économie et des Finances ont insisté sur la mise en œuvre des réformes dans leurs pays, en vue de l'exécution des programmes de deuxième génération axés sur la croissance économique et la réduction de la pauvreté.

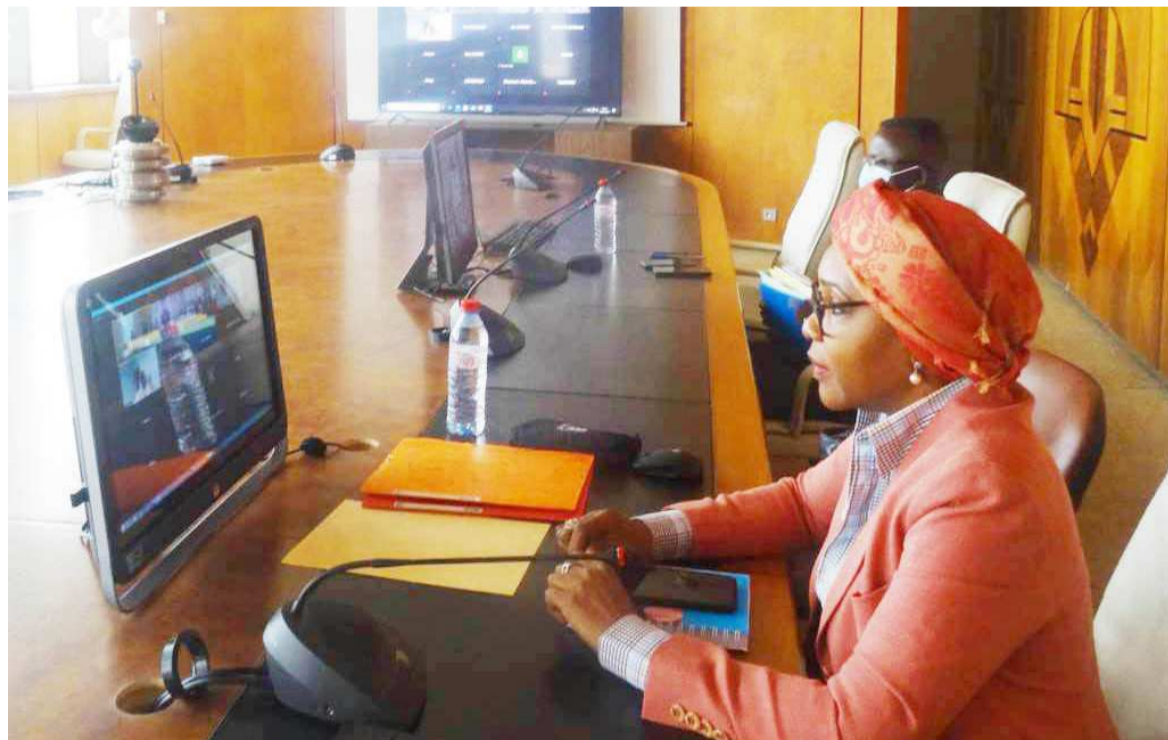
« La plupart des Etats de l'Afrique centrale ont déjà terminé leurs premiers programmes. Ils doivent basculer dans un second et c'est à ce moment-là qu'il faut de nouveau regarder qu'elle serait donc les réformes que chacun de ces Etats devrait mettre en œuvre », a indiqué la ministre de l'Economie, du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, en présence du ministre délégué en charge du Budget, Ludovic Ngatsé.

Elle a fait savoir que ces sessions ont permis de passer en revue la situation économique et financière de la sous-région en 2020 ; d'échanger sur les perspectives de l'année 2021 et la situation des réserves de

change, de même que le rapatriement des devises, le suivi des programmes économiques et financiers avec le Fonds monétaire international (FMI).

D'autres points ont été abordés par le comité ministériel de l'Umac, à savoir les conclusions de l'analyse faite par la banque centrale, les propositions du FMI, de la Banque mondiale en termes de réformes économiques et financières qu'il faudrait que chacun des Etats de la CEMAC mettent en œuvre dans le cadre du programme de deuxième génération.

« Ce comité a eu à l'ordre du jour la ratification des comptes de la Banque des États de l'Afrique centrale. Il a également été question de



Les deux ministres en visioconférence/Adiac

faire un plan comptable de la situation de notre institut d'émission qui se porte très bien puisque ces fonds ont été consolidés par des résultats

bénéfiques », a souligné Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ajoutant que le nouveau gouvernement mis en place au Congo intègre la dynamique

des réformes économiques et financières de la sous-région.

Fiacre Kombo et Gloria Imelda Lossele

INTÉGRATION RÉGIONALE

La deuxième phase du corridor Libreville-Brazzaville confrontée aux difficultés

Les accords de prêts relatifs au financement du projet de construction des tronçons manquants de la route Ndéndé-Dolisie, du corridor Libreville-Brazzaville, ont déjà été finalisés. Cependant, la mise en œuvre effective prend du retard pour des raisons financières.

Le Gabon a modifié l'état de priorité de ses projets, la question des postes frontières conjoints ou séparés demeure également pendante. Le gouvernement congolais, de son côté, n'a pas encore soumis la requête de financement à la Banque de développement des États de l'Afrique centrale (BDEAC). L'institution financière reste par ailleurs, dans l'attente de la documentation technique en rapport avec le projet. C'est ce qui ressort du rapport 2020 du Programme des réformes économiques et financières de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique (Pref-Cémac), présenté par son secrétaire

permanent, Djiena Wembou, le 18 mai à Brazzaville. Compte tenu de l'importance du projet pour l'intégration régionale, quelques recommandations ont été formulées à l'endroit des deux pays concernés. Il s'agit pour le Gabon de reconsidérer la priorisation des projets nationaux. La République du Congo devra, pour sa part, mettre tout en œuvre pour faire aboutir les discussions avec le Fonds monétaire international sur le programme en cours, afin de disposer de la marge nécessaire pour obtenir des prêts pour la phase II du projet. Le Congo devra également envisager l'envoi d'une re-



Vue de la route Congo-Gabon (première phase)

quête de financement du projet à la BDEAC. Le Préf-Cémac devra quant à lui, reprendre le dialogue avec les autorités gabonaises sur la phase I en vue de les encourager à saisir l'opportu-

unité de la relance de l'exécution de ce projet, conformément à leur engagement au profit de la construction de l'intégration sous régionale. Rappelons que le premier tronçon de la route Nden-

dé (Gabon)-Dolisie (Congo) d'une longueur de 285 km, a été réalisé grâce à un prêt de la Banque africaine de développement évalué à plus de 163 milliards FCFA.

Lopelle Mboussa Gassia

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Une étude menée au Congo prône l'agriculture climato-intelligente

Les résultats de l'étude sur le Programme d'utilisation durable des terres (PUDT) ont été présentés le 19 mai à Brazzaville. Supervisé par l'Agence française de développement (AFD), le nouveau programme encourage les activités agricoles sans risque de déforestation et d'atteinte aux droits fonciers traditionnels, en réduisant l'impact des activités minières sur les forêts.

L'idée du PUDT fait suite à la lettre d'intention sur l'Initiative pour la forêt de l'Afrique centrale (CAFI) signée en septembre 2019 par le président congolais Denis Sassou N'Guesso et son homologue français Emmanuel Macron. L'initiative des deux chefs d'État est destinée à lutter contre la pauvreté et le changement climatique, à permettre l'élaboration d'une politique d'aménagement du territoire dans une optique d'affectation et d'utilisation durables des terres.

Au cours de la rencontre élargie, ayant regroupé les représentants des treize ministères concernés par la question de l'aménagement du territoire, des acteurs du secteur privé, des organisations de la société civile, l'AFD et ses experts ont présenté les conclusions de leur travail de terrain, notamment sur le premier do-



Les participants à l'atelier/Adiac

cument relatif aux grandes orientations du programme et le second concernant les activités de développement agricole et agroforestier. Les deux phases de ce programme correspondant à un montant de 28,6 milliards

FCFA, grâce à un financement de CAFI de près de 19 milliards FCFA et l'AFD qui apporte 9,8 milliards FCFA. « À travers le programme que nous envisageons de finaliser, de soumettre aux autorités congolaises et au

conseil d'administration de CAFI cette année, nos engagements rejoignent pour protéger la biodiversité

tional en vue d'encourager les investissements agricoles et de faciliter la reconnaissance des terres dans la loi foncière actuelle ; de réfléchir aux modèles agricoles qu'il veut promouvoir ainsi que la stratégie envisagée pour leur mise en œuvre ; de mettre en place des coopératives agricoles afin d'avoir des interlocuteurs fiables ; de sédentariser les agriculteurs grâce à la formation technique, les apports en intrants...

Sur la gestion des terres, par exemple, les experts insistent sur la création d'un cadre de dialogue permanent entre les parties prenantes, la nécessité de vulgariser la loi et les règlements en vigueur, le partage d'informations à tous les niveaux, l'harmonisation des textes pour réduire les conflits de superposition d'usage. En matière de la gestion des tourbières, les experts proposent de mener de nouvelles études pour finaliser un zonage précis de la zone de tourbières.

Fiacre Kombo

sité et les populations qui en dépendent », a laissé entendre Ghislain Jilaly, responsable équipe projet de l'AFD.

Les experts recommandent pour cela au Congo de renforcer le cadre juridique na-

TRIBUNE LIBRE

Soutenabilité de la dette africaine: vers un new deal?

Réunis à Paris du 17 au 18 mai 2021, plus de 15 dirigeants africains, leurs partenaires européens et les représentants d'organisations internationales ont cherché à améliorer la soutenabilité de la dette africaine par la signature des partenaires, les nouvelles levées de fonds et l'orientation des ressources vers les secteurs sociaux et de développement. Pour cause :

1) Les économies africaines sont en forte récession liée à la pandémie de la Covid-19, à la chute des cours des matières premières et au mauvais financement. Si l'Afrique ne connaît que 130 000 morts liés à la Covid-19 depuis décembre 2019 contre 3,4 millions dans le monde, son PIB chutera de 2,1 % en 2021 à cause du choc de cette pandémie.

La baisse du prix du baril du pétrole de 50 % et des métaux industriels 11% plongent le continent dans la première récession depuis 25 ans, aggravant son endettement. Ce dernier qui est déjà passé de 37 % du PIB en 2012 à 62 % du PIB en 2019 (AFD, 2021) provoquera un besoin de financement de 350 Mds d'ici 2024. Le sommet de Paris couvre ce besoin par 100 Mds \$ sur les 650 Mds \$ de Droits de Tirages Spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI), principal instrument de change qui alimente les balances des paiements et facilite les importations des pays endettés.

2) La dette africaine est toxique : la dette africaine exerce un effet de massue sur les ressources propres des économies. De 16,3 Mds \$ à la fin des années 1960, la dette publique africaine a atteint les 650 Mds \$ en 2010 contre 1 400 Mds \$ en 2019. La Chine en détient 48 %, les Traders 20 %, les investisseurs privés 15 %, le FMI et la Banque mondiale 11% et le Club de Paris 6 %. Or, 82 % des échanges commerciaux de l'Afrique concernent la zone euro dans une politique axée sur une industrialisation dépendant de l'importation de machines et de technologies, exposant plus de 39 millions d'Africains à la pauvreté dès 2021.

Cependant, en 2019, 57 % des pays d'Afrique étaient en situation de risque élevé de surendettement quand ce taux n'était encore que de 21 % en 2014. Seulement 31,48% présentent un risque modéré. Parmi les pays très endettés, 73,68 % avaient bénéficié des initiatives d'annulation de dette mises en place au début des années 2000. Pour l'Institute of International Finance (IIF, 2021), la dette publique des pays développés est passée de 71 % du PIB en 2012 à 104 % du PIB en 2019. Les USA culminent à 129 % du PIB, la zone euro à 122,6 % quand l'Afrique n'atteint que 57 % du PIB.

3) La faible résilience des économies : l'Afrique francophone qui compte 25 pays est la partie la moins endettée du continent, avec un taux d'endettement global de 50,1 % du PIB, et de 44,1 % pour sa partie subsaharienne comprenant 22 pays. Son taux de croissance annuelle s'est donc établi à 3,5 % en moyenne en 2012 et 2020. Pour le reste du continent, le taux d'endettement s'établit à 58,9 % pour l'Afrique non francophone et à 53,4 % pour sa partie subsaharienne avec une croissance annuelle respectivement de 2,8 % et 1,8 %.

Or, sur les marchés financiers, les économies africaines empruntent à des taux variables particulièrement élevés, liés à la combinaison dans les pays industrialisés prêteurs de capitaux d'une politique monétaire restrictive anti-inflationniste et de déficits budgétaires. Quand le Bénin emprunte à 6% sur 30 ans, le Congo emprunte à 7,5% sur 15 ans, l'Autriche n'emprunte qu'à 1% sur 100 ans.

Le service de la dette de l'Afrique est passé de 7 % des recettes budgétaires en moyenne entre 2012 et 2015 à 14 % des recettes budgétaires en moyenne entre 2015 et 2019. Sur les 57 Mds \$ prêtés par la Chine aux pays d'Afrique au sud du Sahara entre 2000 et 2014, seuls 28 % l'ont été à des taux concessionnels. Mais, les instruments comme la Facilité de réduction de la pauvreté et de la croissance du FMI, permettant de prêter à taux zéro sur du long terme, sont faiblement utilisés.

Le moratoire sur le service de la dette de 2020 du G20 a suspendu le paiement de 5,7 Mds d'intérêt au bénéfice de 46 pays, à l'échéance 2022-2024, libérant pour un court instant la marge de manœuvre financière des économies sur les 30 Mds d'intérêts dus en 2020 ; alors que l'Union africaine attend toujours l'annulation de toute la dette africaine.

Ainsi, le pari de la relance post-Covid-19 des économies africaines sans accroissement de la dette exige des mécanismes financiers particulièrement efficaces qui poussent aussi bien les dirigeants africains que leurs partenaires publics et privés vers plus de responsabilité dans un nouvel accord susceptible de promouvoir une dette vertueuse.

Emmanuel OKAMBA

Maitre de Conférences HDR en Sciences de Gestion

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Lauréate Mberi-Bigny appelle les journalistes à plus d'implication

L'administrateur maire de l'arrondissement 2 Mvou-Mvou, Lauréate Mberi-Bigny, a lancé cet appel, le 18 mai, au cours d'une communication à l'endroit des journalistes des organes de presse de sa circonscription administrative.

expliquer à la populations que la covid-19 existe et elle tue», a-t-elle insisté.

Les journalistes ont été exhortés à initier des émissions pour mieux communiquer sur l'existence de cette pandémie, sur le respect des mesures barrières et sur l'importance du vaccin.



Une vue de la salle lors du point de presse/ crédit photo Adiac

En vue de lutter contre la pandémie de covid-19, Lauréate Mberi-Bigny a initié une série d'activités pour mieux informer la population. C'est dans ce cadre qu'a été organisée la rencontre avec les journalistes évoluant dans les organes de presse basés dans l'arrondissement 2 Mvou-Mvou. La rencontre a eu comme objectif d'inviter les journalistes à plus d'implication dans la sensibilisation de la population pour une meilleure riposte, « Pour que, en tant que spécialistes de la communication, ils puissent

Mission On leur a aussi confié la mission d'inviter la population à se faire vacciner au Centre de santé intégré de Mvou-Mvou. Pour Lauréate Mberi-Bigny, même cet arrondissement détient actuellement un des taux de contamination les plus faibles de la ville, des efforts doivent encore être fournis pour bouter la pandémie de cette circonscription administrative. « Nous devons tous oeuvrer pour éradiquer cette pandémie », a-t-elle conclu.

Lucie Prisca Condhet N'Zinga

FAC

Evaluation de la mise en œuvre des recommandations de 2020

Le chef d'état-major général des Forces armées congolaises (FAC), Guy Blanchard Okoï, a ouvert le 19 mai à Brazzaville un séminaire des commandants de formations et chefs de corps session 2021.



Les participants

Il est question de consolider les acquis et de préparer les conditions d'un meilleur exercice du commandement. Pendant trois jours, les participants à cette rencontre vont disposer d'outils adéquats et contrôlables à l'actualisation de leurs compétences.

Se référant aux orientations et aux instructions contenues dans la planification des activités des FAC en 2021, Guy Blanchard Okoï a estimé que les réflexions des participants « conduiront aux amendements ou propositions constructives ».

Les participants vont recevoir des personnes ressources extérieures outillées en lien avec le travail qu'ils auront à effectuer sur le terrain notamment sur les différents thèmes qui seront exposés. Le premier atelier sera orienté sur l'appréciation du niveau des appropriations.

Ils mettront en pratique au cours du deuxième atelier une méthodologie pratique qui devrait permettre sur la base de leurs expé-

riences de toucher du doigt ce que le chef d'état-major attend d'eux en tant qu'instructeurs en chef de leurs unités.

Le troisième atelier sera consacré à une série d'informations sur la base des exposés axés sur les questions d'actualité. Il sera aussi question de mettre à la disposition des apprenants des orientations du chef d'état-major général des FAC qui encadrent la planification des activités des FAC pour 2021.

Le commandant des écoles des FAC, Charles Victoire Batandi, a souligné que ce séminaire visait à évaluer de manière concrète les acquis des enseignements reçus par les chefs de corps en 2020 et à évaluer le niveau de mise en œuvre des engagements opérationnels dans le cadre de la gestion du matériel et des troupes sur le terrain.

Guillaume Ondze



REPUBLIQUE DU CONGO

PROJET DEVELOPPEMENT URBAIN ET RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

Cofinancement Congo / Banque Mondiale

PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL RELATIF A LA FOURNITURE ET INSTALLATION DES EQUIPEMENTS ET LOGICIELS POUR LA MISE EN PLACE D'UN OBSERVATOIRE URBAIN, POUR LA REALISATION DE L'ADRESSAGE ET POUR L'ACTUALISATION DE LA BASE DE DONNEES DES IMPOTS ET DES RECETTES MUNICIPALES DANS LES VILLES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE-NOIRE

Appel d'Offres N° : CG-DURQuaP-122-F-AON

i. Soumissionnaires ayant proposé des offres et les prix lus publiquement

N°	Nom du soumissionnaire	Nationalité	Prix de l'offre lu publiquement		Rabais proposé
			Lot1	Lot2	
1	BL Technology	Congolaise	286 317 112 F CFA HT	-	5% du montant HT
2	ITG Store SA	Camerounaise	328 229 037 F CFA HT	45 783 833 F CFA HT	Aucun

ii. Soumissionnaires et prix des offres ayant été évaluées

- **Lot 1** : Fourniture et installation du matériel et équipement informatique (serveur, PC de bureau, PC portable, imprimante, onduleur, photocopieur, tables traçantes, router, vidéo projecteur, logiciel d'adressage et d'observatoire urbain, plaques murs, plaques poteaux, poteaux, odomètres, GPS, abonnements d'imageries satellitaires, drone de captures d'images), licences pour l'observatoire, licences pour l'adressage, licences pour actualisation de la base de données, etc.).

Nom du soumissionnaire	Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	Ajout pour omission	Prix total
BL Technology	272 001 256,40 F CFA HT	Néant	272 001 256,40 F CFA HT
ITG Store SA	328 229 037 F CFA HT	Néant	328 229 037 F CFA HT

- **Lot 2** : Fourniture et installation du mobilier de bureau (table, chaises, fauteuils de bureau, armoires, etc.).

Nom du soumissionnaire	Prix de l'offre corrigé/rabais inclus	Ajout pour omission	Prix total
ITG Store SA	45 783 833 F CFA HT	Néant	45 783 833 F CFA HT

iii. Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées à l'examen préliminaire et les motifs de leur rejet : Sans objet.

iv. Soumissionnaires dont les offres ont été rejetées à la vérification post qualification et les motifs de leur rejet : Sans objet.

v. Données sur le marché attribué

- **Pour le Lot 1** : Fourniture et installation du matériel et équipement informatique (serveur, PC de bureau, PC portable, imprimante, onduleur, photocopieur, tables traçantes, router, vidéo projecteur, logiciel d'adressage et d'observatoire urbain, plaques murs, plaques poteaux, poteaux, odomètres, GPS, abonnements d'imageries satellitaires, drone de captures d'images), licences pour l'observatoire, licences pour l'adressage, licences pour actualisation de la base de données, etc.).

Libellé	Données sur le marché attribué
Adjudicataire	BL Technology
Montant	272 001 256,4 F CFA HT
Durée d'exécution	90 jours
Résumé de la portée du marché	Les prestations comprennent la fourniture et installation du matériel et équipement informatique.

- **Pour le Lot 2** : Fourniture et installation du mobilier de bureau (table, chaises, fauteuils de bureau, armoires, etc.).

Libellé	Données sur le marché attribué
Adjudicataire	ITG Store SA
Montant	45 783 833 F CFA HT
Durée d'exécution	60 jours
Résumé de la portée du marché	Les prestations comprennent la fourniture et installation du mobilier de bureau.

Le Coordonnateur du DURQuaP,

BATOUNGUIDIO

DIPLOMATIE

La relance des économies africaines relève d'un enjeu stratégique pour la France et pour l'Union européenne

Le sommet à Paris destiné à réfléchir aux moyens de relancer les économies africaines a réuni une trentaine de chefs d'Etat africains et européens, ainsi que les dirigeants d'institutions financières internationales comme le Fonds monétaire international.

Ce sommet, une initiative du président français, vise à renforcer les investissements en Afrique au moment où le continent fera face à un déficit de 300 milliards de dollars d'ici la fin 2023, après avoir subi une récession économique en 2020. « *La crise a touché tous les pays, tous les continents, l'Asie, l'Europe, et l'Afrique. La singularité de l'Afrique, c'est qu'elle n'a pas les moyens financiers aujourd'hui de protéger et de relancer son économie comme l'ont fait tous les autres continents* », a déclaré sur RFI le ministre français des Finances, Bruno Le Maire.

Citant le Fonds monétaire international (FMI), Bruno Le Maire a rappelé que les pays développés avaient consacré 25% de leur richesse nationale à relancer leur économie, alors que ce chiffre est d'à peine 2% en Afrique. « *Donc le risque majeur, ce-*



Felix Tshisekedi, président en exercice de l'UA et Emmanuel Macron lors du sommet sur le Financement des économies africaines à Paris ce 18 mai (Ludovic MARIN/POOL/AFP)

lui que nous voulons prévenir (...) c'est la grande divergence économique entre le continent africain qui repartirait en arrière - cela peut s'aggraver avec le retour de la pauvreté, la croissance de l'inégalité -, alors que de l'autre côté les Etats-Unis repartiraient fort, l'Europe repartirait fort, l'Asie repartirait fort », a souligné le ministre français. Pour lui, « *c'est un problème économique, un problème politique, mais aussi un problème de sécurité* », ajoutant que l'enjeu en Afrique est absolument stratégique pour la France et pour l'Union européenne.

Le directeur exécutif en charge de l'innovation et de la recherche de l'Agence Française de développement, Thomas Melonio, alerte pour sa part : « *La moitié de l'Afrique court un risque élevé de surendettement* »... Aussi Paris pousse depuis un an en faveur d'une restructuration de l'endettement de certains pays.

On notera que pour la première fois, la Chine, un des plus gros créanciers de l'Afrique était à la table des négociations. Ce qui est considéré comme « *une avancée majeure* ».

Emmanuel Macron estime qu'un « *New Deal* » est nécessaire pour l'Afrique afin d'apporter au continent une bouffée d'air frais. De fait, selon la Banque africaine de développement, 39 millions de personnes pourraient tomber sous le seuil de pauvreté cette année, de nombreux pays africains étant sous la menace d'un surendettement en raison de la pandémie.

La dette des pays africains à géométrie variable

La dette africaine varie d'un

pays à un autre. Certains pays sont durement touchés par la crise sanitaire (Comores, Gambie, Seychelles) alors qu'ils dépendent du tourisme ; d'autres (Angola, Nigeria, Congo) par la baisse des cours du pétrole, et plus largement, les pays dépendant des exportations de matières premières (Afrique du Sud, Zambie...). Ceux qui s'en sortent le mieux sont ceux qui ont diversifié leurs revenus et su trouver des relais de croissance dans des secteurs moins frappés par la crise (Bénin, Côte d'Ivoire, Kenya, Sénégal...). Un nombre important d'habitants auraient néanmoins basculé dans l'extrême pauvreté. L'Afrique subsaharienne compterait ainsi 34 millions de « nouveaux pauvres » vivant avec moins de 2 dollars par jour, selon les estimations de la Banque mondiale.

Le rebond de l'activité devrait finalement être assez modéré, avec une croissance de 3,4 % du PIB du continent cette année. Ce qui ne permettra pas à l'Afrique de revenir au niveau d'avant crise avant au moins plusieurs années, estiment les experts.

Noël Ndong

SOMMET DE PARIS

«L'implication des diasporas africaines est essentielle», préconise Patrice Anato

A l'initiative de la France, le « Sommet de Paris du 18 mai : vers un nouveau pacte de relance pour les économies africaines ? » s'est tenu. Etaient présents une trentaine de dirigeants africains, des hauts responsables européens et représentants d'organisations internationales. Dans une tribune, Patrice Anato, député français (LREM) préconisait dans l'Opinion, un média français nouvelle génération présent sur Internet, l'implication des diasporas africaines

Pour le député français, une réponse internationale ambitieuse et coordonnée s'impose. Le Sommet sur le financement des économies africaines, qui s'est déroulé le 18 mai à Paris, doit viser précisément à trouver les voies et moyens d'une solidarité agissante avec l'Afrique. « *Il y va de notre intérêt à tous, et cet enjeu concerne au premier chef l'Europe* », écrit-il.

Et de poursuivre : « *On ne le dit pas assez : il ne pourra y avoir de réduction de la pauvreté sans création massive d'emplois, et cela, seul le secteur privé est en capacité de le faire. Or, il a été jusqu'à présent le grand oublié des plans de relance africains. Les entreprises ont fortement contribué à la résilience du continent. Elles doivent être appuyées et renforcées, et des dispositifs leur permettant de capter de nouveaux flux de financement doivent être imaginés. Cette question cruciale*



Vue partielle de la délégation congolaise conduite par le chef de l'Etat Denis Sassou N'Guesso au Sommet sur l'Afrique du 18 mai 2021 à Paris
Crédit photo : Roland Mbongo/Presse présidentielle

sera, bien entendu, à l'ordre du jour du Sommet de Paris. Dans ce contexte, l'implication

des diasporas africaines est essentielle. Dans bien des pays, les transferts de fonds de la diaspo-

ra représentent désormais des montants équivalents ou même supérieurs à ceux de l'aide publique au développement. La Banque mondiale estime à une cinquantaine de milliards de

trop peu dirigée vers le secteur privé et l'investissement productif. La sécurisation et la rationalisation du cadre de ces transferts de fonds permettraient d'augmenter leur volume, et d'en faire un levier du développement économique de l'Afrique. Certains États se sont déjà penchés sur le sujet. Par exemple, le Maroc met actuellement en place une nouvelle plateforme destinée aux investisseurs de la diaspora.

Alors que la France vient de prendre l'engagement historique d'allouer 0,7 % de son PNB à l'aide publique au développement, la redéfinition des plans de financement des économies africaines est une ardue obligation. Les nouvelles stratégies à imaginer doivent être partenariales et innovantes pour prétendre avoir un impact durable sur le continent. Le Sommet du 18 mai organisé sous l'égide de la France sera le lieu pour prendre des engagements concrets et ambitieux. Il peut être l'occasion de sceller enfin un véritable « New Deal » avec l'Afrique »

Marie Alfred Ngoma

dollars la part captée par les économies d'Afrique subsaharienne. Mais cette manne est

SOMMET DE PARIS

Faure Gnassingbé pour le financement du secteur privé

Au sommet sur le financement des économies africaines, le président togolais, Faure Essozimna Gnassingbé, a planché le 18 mai, sur l'amélioration des conditions de financement du secteur privé africain.

La rencontre de Paris a permis d'échanger autour des conditions du soutien financier massif, dont doit bénéficier le continent africain pour surmonter le choc de la pandémie et poser les bases d'une relance économique durable et endogène.

« Le financement soutenable des économies est une question d'importance et la question de l'appui au secteur privé africain l'est davantage encore. Le secteur privé est, en effet, le véritable moteur de création d'emplois et de ri-

chesses. Il n'y aura pas de relance forte sans l'amélioration des conditions de financement, en Afrique et à l'international, du secteur privé africain », a déclaré le président togolais.

Avec un taux de croissance relevé à 1,8 % pour 2020, le Togo affiche une forte résistance au choc de la Covid et une résilience propre à accélérer la relance post-pandémie. « Le Togo s'est montré efficace dans la gestion de la crise. Nous avons discuté des efforts tangibles fournis par le gouvernement

en apportant de l'aide aux populations. Nous avons également évoqué notre soutien financier significatif pour la République togolaise au cours de cette crise et surtout pour le retour à la normale », a soutenu Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international.

Pour Faure Essozimna Gnassingbé, « ce sommet est l'occasion d'apporter une réponse ambitieuse et coordonnée au choc qui a frappé les économies du continent africain. Cette mobilisation est à l'image de l'interdépendance entre toutes les parties du monde : la résilience des économies d'Afrique est

dans l'intérêt de tous », saluant l'initiative du président Emmanuel Macron, qui a réuni les chefs d'État et de gouvernement, ainsi que les institutions financières internationales.

Et d'ajouter : « Au-delà des aspects conjoncturels, le présent sommet vise à poser les bases d'un nouveau cycle de croissance en Afrique, qui sera un relais nécessaire pour l'ensemble de l'économie mondiale. L'enjeu est donc de travailler à ce nouveau partenariat pour consolider notre développement commun. »

Sur invitation du président du Conseil européen, Charles Michel, le président

de togolais se rendra ensuite à Bruxelles, où sera discuté le renforcement du partenariat entre l'Union européenne et le Togo en matière économique, politique et commerciale. Le Togo joue un rôle prépondérant dans la redynamisation des relations entre l'Organisation des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique et l'Union européenne. Reconnu pour son engagement ayant abouti aux « Conventions de Lomé », le Togo a coordonné les activités du Groupe, lors de la négociation des nouveaux accords post-Cotonou.

Josiane Mambou Loukoula

DIPLOMATIE/COVID-19

L'Afrique appelle à produire les vaccins en terre africaine et à la co-construction avec le reste du monde

Le président français Emmanuel Macron a réuni, le 18 mai, la communauté internationale à Paris, pour évoquer la relance des économies africaines, affectées par la crise sanitaire, la crise économique et la dette. A l'issue du sommet, s'est tenue une conférence de presse conjointe avec respectivement le président de la République démocratique du Congo (RDC) Félix Tshisekedi, président en exercice de l'Union africaine (UA), le président du Sénégal Macky Sall, et la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI) Kristalina Georgieva.

Des promesses ont été faites pour aider l'Afrique sur le plan sanitaire, et pour l'aider à relancer son économie, mais sans réel engagement financier.

Volet sanitaire

Le chef de l'État français a annoncé une forte demande des pays africains, occidentaux et des institutions internationales à lever les brevets des vaccins contre la covid-19 pour permettre la production de vaccins en sol africain. « Nous soutenons les transferts de technologie et un travail qui a été demandé à l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale du commerce et Medicines Patent Pool de lever toutes les contraintes en termes de propriété intellectuelle qui bloquent la production de quelque type de vaccins que ce soit », a déclaré Emmanuel Macron devant la presse à l'issue de la conférence. Il a souligné que les participants avaient décidé une « initiative très forte pour produire massivement des vaccins en Afrique », avec en particulier des « financements de la Banque mondiale ». Compte tenu de l'urgence, les participants avaient convenu de « pousser l'ambition de Covax (organisation de distribution de vaccins aux pays pauvres) de 20% à 40% de personnes vaccinées en Afrique ».

Pour le président sénégalais, Macky Sall, les campagnes de

des Africains. Il a aussi dénoncé « le travail de sape des réseaux sociaux qui diabolisent la vaccination ».

Sur le volet financier :

Le FMI a souligné un manque de 300 milliards de dollars pour l'Afrique qui a besoin d'investis-

sements massifs pour enrayer la pauvreté, développer les infrastructures, affronter le changement climatique et la menace djihadiste. Aucun engagement ferme, mais des promesses d'engager des discussions autour des « Droits de tirage spéciaux (DTS) » du Fonds monétaire international, ont été mis. Ces DTS pourront être convertis en devises et dépensés, sans générer de dette. Emmanuel Macron a indiqué que la communauté internationale s'est accordée sur le

principe d'une émission globale de DTS de 650 milliards de dollars, dont 33 milliards doivent revenir mécaniquement à l'Afrique. Pour le président français, « c'est trop peu ». Il a appelé les pays riches à allouer aux pays africains une bonne partie de leurs DTS, comme s'engage à le faire

moratoire a permis de donner un bol d'air aux pays les plus endettés, la prochaine étape consisterait à effacer une partie des créances, dans une démarche coordonnée, sous l'égide du G20. Macky Sall et Félix Tshisekedi ont insisté sur la nécessité de soutenir le secteur privé africain, et de sortir d'une logique d'assistance publique internationale conditionnée à de dures réformes. Macky Sall a en particulier dénoncé le cadre « convenu » des contraintes budgétaires imposées aux pays africains, qui brident leur capacité d'investissement. Et appelé à passer d'une logique d'assistance à une dynamique de « co-construction » entre le continent et le reste de la communauté internationale. Félix Tshisekedi a plaidé en faveur de la jeunesse africaine. Il s'est proposé d'organiser la première « Alliance pour l'entrepreneuriat » à Kinshasa durant sa présidence à la tête l'UA. « L'espoir de l'Afrique est dans sa jeunesse mais cela dépendra des dirigeants africains », a-t-il déclaré.

Les enseignements de la crise

Pour Kristalina Georgieva les crises économiques ne sont pas très différentes des hommes. « Des gens qui ont des systèmes immunitaires faibles ont été dévastés par la Covid-19. Les économies qui ont des fondamentaux faibles sont laminées par les crises économiques. Si vous avez de bons fondamentaux, vous devez être capable de résister aux chocs », a-t-elle conclu.

Noël Ndong



Kristalina Georgieva (FMI), Emmanuel Macron (France), Felix Tshisekedi (RDC) et Macky Sall (Sénégal)DR. Ludovic Marin/AFP

vaccination menées dans les pays industrialisés ne garantissent « absolument pas la sécurité sanitaire ». Le président de la RDC, Félix Tshisekedi, président en exercice de l'UA, a souligné que le grand enjeu est de convaincre les populations africaines. Il a mis en garde contre le risque de développement de variants extrêmement résistants, et l'inquiétude d'un « vaccin qui vient d'ailleurs », justifiant une production du vaccin en Afrique, ce qui pourrait changer l'attitude

sements massifs pour enrayer la pauvreté, développer les infrastructures, affronter le changement climatique et la menace djihadiste. Aucun engagement ferme, mais des promesses d'engager des discussions autour des « Droits de tirage spéciaux (DTS) » du Fonds monétaire international, ont été mis. Ces DTS pourront être convertis en devises et dépensés, sans générer de dette. Emmanuel Macron a indiqué que la communauté internationale s'est accordée sur le

la France, pour atteindre un total de 100 milliards de dollars. Evoquant « un gros travail technique à faire », il a dit espérer un « accord politique » au sujet des DTS soit au prochain sommet du G7, soit à celui du G20, soit entre juin et octobre. La France souhaite par ailleurs ouvrir la discussion sur une mobilisation des réserves d'or du FMI.

Sur la dette

La dette des pays africains explose depuis la pandémie. Si un

DIPLOMATIE

Sauver l'Afrique d'une paralysie économique

Une trentaine de dirigeants africains et européens étaient réunis le 18 mai à Paris, avec les grandes organisations économiques internationales, à l'initiative de leur homologue français, Emmanuel Macron, pour tenter de sauver l'Afrique de la paralysie financière qui la menace après la Covid-19.

L'idée du sommet est née des prévisions du Fonds monétaire international (FMI), selon lesquelles l'Afrique risquait de se heurter à un déficit de financement de 290 milliards de dollars d'ici 2023. La rencontre de Paris, sous la houlette du président de la République française, a rassemblé une trentaine de dirigeants africains et européens et des institutions financières internationales, avec deux sujets pivots : Le financement et le traitement de la dette publique et le secteur privé africain. Face à une situation préoccupante, dès cette année, 39 millions d'Africains pourraient tomber dans l'extrême pauvreté. Pour la Banque africaine de développement, il y a urgence à agir et à mettre en place une stratégie économique. Si l'Afrique fait figure de continent relativement épargné sur le plan sanitaire pendant la Covid-19 (seulement 130 000 morts), sur un total mondial de près de 3,4 millions de décès, le continent est dans une situation financière extrêmement préoccupante. La croissance économique du continent a connu

sa première récession en un demi-siècle en 2020 à cause de la pandémie. Elle devrait rebondir de 3,4 % en 2021 et de 4 % en 2022. Le moratoire mis en place en avril 2020 a permis de donner un peu d'air aux pays africains les plus endettés. Mais cela ne suffira pas. Sur le plan économique, le continent subit de plein fouet le ralentissement commercial et financier mondial. D'autant plus qu'à la différence de l'Europe ou des Etats-Unis, l'Afrique n'a pas bénéficié de plans de relance chiffrés. « *Le choc économique y est plus fort qu'ailleurs, parce que l'économie africaine est très dépendante des échanges extérieurs et le choc de la pandémie la frappe encore plus que d'autres. Les besoins de financement de l'Afrique sont estimés à 400 milliards de dollars, selon le FMI, ce qui est très important* », selon l'Elysée. Le président Macron défend la mise en œuvre d'un « New deal » comme en son temps en Europe pour contrer les effets de crise de 1929. Ce qui s'était traduit notamment par

l'injection de crédits supplémentaires et d'un moratoire sur les dettes.

De leur côté, les pays africains réclament un moratoire immédiat sur le service de toutes les dettes extérieures, jusqu'à la fin de la pandémie et une sanctuarisation de l'aide au développement. Ils exhortent le FMI à attribuer des Droits de tirage spéciaux (DTS) aux pays africains pour leur fournir les liquidités indispensables à l'achat de produits de base et de matériel médical essentiel. Des « DTS » convertibles en devises par les pays qui en ont besoin sans créer de dette supplémentaire. Le principe d'une émission globale de DTS de 650 milliards de dollars semble acquis après le quitus des Etats-Unis. De ce montant, seulement 34 milliards de dollars seront alloués aux pays africains. Dans une tribune collective publiée sur le site de Franceinfo, sept chefs d'État africains (Angola, Burkina Faso, Ghana, Niger, Nigeria, République du Congo et Soudan) ont proposé que 25 % des Droits de tirage spéciaux (DTS) y soient réaffectés, soit 162 milliards de dollars. « *Nous devons aussi mettre en place au niveau régional des filets de sécurité pour faire face aux crises comme celle de la Covid-19. « Nous ne sommes pas pré-*

parés comme en Europe », a rappelé Félix Tshisekedi.

Renforcer les investissements privés

Paris entend mobiliser l'investissement privé pour financer les besoins de développement d'un continent qui aspire à sortir de la logique de l'assistance. Pour l'Afrique, il faut résoudre l'équation du coût du financement pour les entreprises africaines, notamment leurs taux d'intérêt parfois exorbitants, ce qui freine le développement du secteur privé et exclut du crédit des millions de PME. Ces discussions devraient se poursuivre avec une série de rencontres internationales dans les prochains mois et notamment lors du G20 en octobre. L'accent devait donc être mis sur le financement du secteur privé. Les PME et très petites entreprises africaines, étant le moteur de la croissance en Afrique.

Sur le volet financement, les États occidentaux ont promis de soutenir une « reconstitution ambitieuse » de l'enveloppe de l'AID, l'institution de la Banque mondiale dédiée aux pays les plus pauvres de la planète. La France vise 90 milliards de dollars, mais il n'y a pas encore d'accord politique. Le président de la Banque mondiale, David

Malpass, compte mobiliser 150 milliards de dollars en plus, d'ici cinq ans. Une large proportion sera octroyée via des subventions et des prêts de long terme, à taux zéro. Pour doper le secteur privé, l'objectif retenu serait de « *développer une Alliance pour l'entrepreneuriat* », en mobilisant tous les partenaires privé et public, en particulier les banques de développement, en s'appuyant sur des instruments innovants, a-t-il souligné.

À l'issue du sommet, le président Emmanuel Macron a tenu une conférence de presse conjointe avec ses homologues de la République démocratique du Congo et président de l'Union africaine, Félix Tshisekedi Tshilombo, du Sénégal, Macky Sall, et la directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva.

Il a plaidé pour que l'Afrique puisse disposer au final de l'équivalent de 100 milliards de dollars, lors de la prochaine allocation de DTS du FMI. Ce qui impliquerait un transfert de 65 milliards de dollars de la part des pays occidentaux sur leur propre allocation, via divers fonds du FMI. Or les besoins de financement de la seule Afrique de l'ouest, sont estimés autour de 200 milliards de dollars sur cinq ans.

Noël Ndong

SECTEUR PRIVÉ

Un financement pour soutenir 100.000 entreprises

L'agence de développement de l'Union africaine-Nepad (AUDA-NEPAD) et le groupe Ecobank vont lancer, dès le 27 mai prochain, le volet financement de l'initiative « 100.000 Micro, petites et moyennes entreprises (MPME) » en Afrique.

Le programme « 100 000 MPME » vise à renforcer les capacités de 100 000 entreprises en Afrique par le biais de formations à l'entrepreneuriat et aux affaires, en vue d'améliorer l'accès aux financements et aux nouveaux marchés, tout en créant des réseaux de soutien et d'incubation pour favoriser leur réussite.

Suite à la réussite du lancement de l'académie des MPME, « nous passons maintenant au volet du financement de ces MPME. Nous serons heureux de soutenir les entreprises qui auront

suivi avec succès ce programme de formation et qui répondront aux critères leur permettant de bénéficier d'un financement », a précisé Josephine Anan-Ankomah, directrice de la Banque commerciale du groupe Ecobank.

Lancé par l'AUDA-NEPAD, ce programme permettra d'accélérer la transformation économique de l'Afrique, développer les compétences nécessaires et renforcer la résilience face au choc économique provoqué par la pandémie mondiale.

« *Partout dans le monde,*

les MPME sont le principal moteur d'innovation, de transformation sociale, de développement et de croissance économiques. L'AUDA-NEPAD a la conviction que la transformation structurelle de l'Afrique sera menée par les entreprises et les innovations dirigées par les jeunes et les femmes », a affirmé Amine Idriss Adoum, directeur de la mise en œuvre et de la coordination des programmes à l'AUDA-NEPAD. L'AUDA-NEPAD et le Groupe Ecobank ont annoncé leur collaboration en mai 2020, en privilégiant trois axes pour aider les MPME à surmonter les répercussions économiques dévastatrices de la Covid-19 : l'Académie,

le financement et les marchés des MPME. L'Académie des MPME a été lancée en août 2020 dans huit pays. Les deux institutions vont à présent se consacrer au financement des MPME dans ces mêmes pays, à savoir la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Kenya, le Niger, le Nigeria, le Rwanda, le Tchad et le Togo. Une somme totale de deux millions de dollars sera accordée sous forme de fonds de roulement aux bénéficiaires qui répondent aux critères établis dans les huit pays de cette première phase.

« *Après une année (2020) sans précédent, l'impact de la Covid-19 continue de se faire sentir au sein des économies africaines. Il est urgent de soutenir les entreprises MPME, le socle*

de nos économies », a déclaré Josephine Anan-Ankomah.

La phase de financement a pour, entre autres objectifs de : étendre la portée de l'initiative « 100.000 MPME » aux jeunes du continent; créer une base de données pour améliorer les recommandations politiques à l'intention des organes de décision de l'Union africaine et permettre un dialogue ascendant avec les jeunes femmes entrepreneurs.

Notons que les inscriptions sont ouvertes sur Ecobank.com/msmefinance pour les MPME désirant suivre la formation. La date de clôture des inscriptions est fixée au 21 mai 2021.

Josiane Mambou Loukoula

NÉCROLOGIE

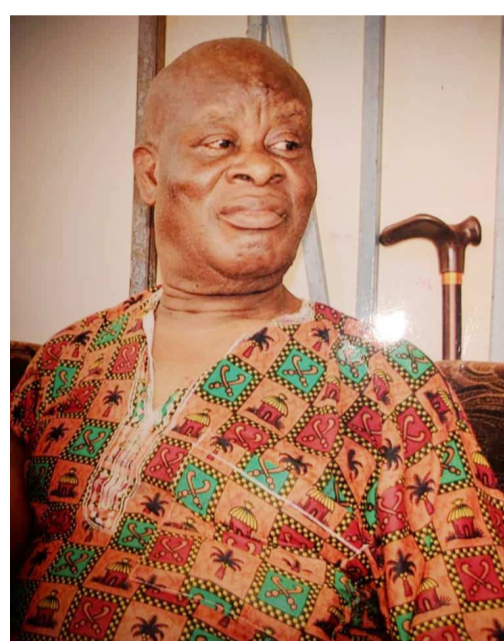
La famille Ndiki informe les parents, amis et connaissances de Brazzaville, Pointe-Noire et Makoua du décès de leur fils Barnadin Rhonel Ndiki, combattant à la Garde Républicaine (GR), survenu le 13 mai 2021, à Brazzaville.

Le deuil se tient au domicile familial n°6, rue Pierre Germain, quartier Kahounga. Référence : entre arrêt Garage sur la route Moukondo-CNRTV et lycée Thomas Sankara.

Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



Monsieur Juste Peya, les familles Empilo, Maleke et Max Empilo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, sœur, tante et épouse Sylvie Koumono Maleke, survenu le 2 mai 2021, à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 23 de la rue Bomitabas, Poto-Poto 2. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



La famille Kouendzé et les enfants ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur frère, oncle et père le docteur Jean Jacques Kouendzé survenu le 12 mai 2021 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur la rue La vie sympathique au n°03, quartier Makabandilou.

Référence: arrêt de bus « Ecole Imma Ngankou ». Le Programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.

M. Ayah Lopez et la famille Ayah ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, frère et oncle nommé Ludovic Ayah, survenu le 12 mai 2021 à Pointe-Noire.

La veillée se tient au quartier Loandjili, quartier Makayabou à Pointe-Noire. L'enterrement est prévu le samedi 22 mai 2021, à Pointe-Noire.



Anicet Ellion, Mbakissa Cherubin, Mutuelle les Amis Cahier et la famille Malonga ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur soeur Nina Armelle Malonga, survenu le 10 mai 2021, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 69 de la rue Zola, vers le marché Soukissa, quartier Moukondo (Ouenzé).

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.

**PROGRAMME DES OBSÈQUES**

La famille Bolombo, le 2^e vice président du Sénat Alphonse M'Bondo-Nesa, Mondzalet Faustin, la famille Kemeté Mélanie et les enfants Moundzalet ont le regret d'informer les parents, amis et connaissances ainsi que les agents d'E2C du décès de leur fils, frère et père Moundzalet Didier Christian, survenu le 13 mai 2021, à l'hôpital des Armées Pierre Mobengo.

Programme des obsèques se présente comme suit :

- Vendredi 21 mai 2021
- 9h30mn : levée du corps à la morgue municipale de Brazzaville;
- 11h00 : recueillement au salon VIP de ladite morgue;
- 12h00 : départ pour le cimetière privé de Bouka de Kintélé;
- 16h00 : fin de la cérémonie.

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle Madame Mouélé Matsanga Tsimi Léticia, de nationalité congolaise.

Je désire dorénavant être appelée Gobal Mouélé Chimène Léticia.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition au changement de nom dans un délai de trois mois, à compter de cette publication.

La famille Monene, Raphael Maboundou à Paris en France, la veuve Jeanne Monene et Charlem Léa Itoua Legnoki, ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances de Pointe-Noire, Mossaka, Bombe et Brazzaville, du décès de leur fils, père, frère, époux et oncle, Daniel Monene, survenu le 9 mai, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient sur la rue Makabana au n°38 à Talangaï. L'inhumation aura lieu le 25 mai, à Brazzaville.



UNICEF

La directrice générale annonce la livraison de doses de vaccins

La directrice générale de l'Unicef, Henrietta Fore, a indiqué le 17 mai, dans un communiqué de presse que « le mécanisme Covax », système mondial d'équité vaccinale contre la Covid-19, livrera la soixante cinquième millionième dose dans les jours à venir.

Le mécanisme aurait dû en livrer au moins cent soixante-dix millions poursuit le communiqué, ajoutant que c'est maintenant qu'il faut faire un don des surplus de doses.

Henrietta Fore a souligné que quand les dirigeants des pays du G7 se réuniront au Royaume-Uni le mois prochain, et qu'une deuxième vague mortelle de Covid-19 continuera probablement de se propager en Inde et dans bon nombre de pays voisins de l'Asie du Sud, ce retard sera de près de cent quatre dix millions de doses. « Nous avons lancé de multiples avertissements sur ce qui risquait d'arriver si l'on baissait la garde et ne donnait pas au pays à revenu faible ou intermédiaire un accès équitable aux vaccins, aux tests de diagnostic aux traitements. Nous craignons que cette flambée mortelle de cas en Inde an-

nonce ce qui se passera si ces avertissements restent sans réponse. La situation en Inde est tragique mais n'a malheureusement rien d'unique », a-t-elle déclaré.

Elle a regretté le nombre de cas qui s'augmente et les difficultés que rencontrent les systèmes de santé des pays voisins comme le Népad, le Sri Lanka et les Maldives ou lointains comme l'Argentine et le Brésil. A cet effet, les conséquences seront incalculables sur les enfants et les familles.

« Plus le virus continuera à se propager de façon incontrôlée, plus le risque de voir apparaître des variants plus mortels ou plus contagieux sera élevé. Le moyen le plus évident de sortir de cette pandémie est de distribuer à l'échelle mondiale et de façon équitable des vaccins, des tests de diagnostic et des traitements Covax qui est dirigé par l'Organisation mon-



Henrietta Fore

diale de la santé... », a indiqué le communiqué de l'Unicef.

La situation en Inde, pays qui est un centre international de production de vaccins, a entre autres pour conséquences à l'échelle de réduire considérablement la quantité de vaccins dont dispose Covax. Du fait de la forte hausse de la demande nationale Covax ne peut bénéficier des 140 millions de doses qui devaient initialement être distribuées jusqu'en fin mai à

des pays à revenu faible ou intermédiaire. Cinquante millions de doses supplémentaires vont probablement manquer en juin.

Une mesure palliative d'urgence pourrait être prise lors de la réunion des dirigeants des pays du G7 le mois prochain. D'après la nouvelle analyse de données réalisées par Airfinity, le centre de recherche de sciences de la vie et commandée par le Comité national du Royaume-Uni pour l'Unicef, les pays du G7 et le groupe « Equipe Europe » d'Etats membres de l'Union européenne pourraient faire don d'environ cent cinquante-trois millions de doses de vaccins en ne cédant que 20% des quantités dont ils disposeront en juin, juillet et août.

« Si certains membres du G7 disposent de plus grandes quantités que d'autres ou sont parvenus à un stade plus avancé de leur vaccination nationale, s'engager collectivement et immédia-

tement à mettre en commun les surplus de doses et à répartir les responsabilités permettrait d'aider des pays vulnérables à ne pas devenir un prochain foyer de la pandémie », a fait savoir Henrietta Fore.

Elle a indiqué que la course mondiale pour la vaccination sera gagnée quand les Etats membres établiront des plans durables de financement et d'approvisionnement intégral du mécanisme de garantie de marché de Covax, tout en appuyant l'expansion des capacités de production des vaccins, notamment au moyen du transfert proactif de licences de propriété intellectuelle et de technologie ; ces mesures sont essentielles mais ne changeront rien du jour au lendemain. Le partage immédiat du surplus de doses disponible est une mesure palliative d'urgence minimale et essentielle.

Lydie Gisèle Oko

PATRIMOINE CULTUREL ET IMMATERIEL DE L'HUMANITÉ

Un colloque international prévu à Brazzaville sur la rumba congolaise

La réunion du Comité scientifique pour l'inscription de la rumba congolaise sur la liste du patrimoine culturel de l'humanité, conduite par le Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet, avec le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, s'est déroulée le 18 mai à Brazzaville. Objectif : s'enquérir de l'évolution de ce dossier.

De prime à bord, les membres du Comité scientifique ont tenu à féliciter le ministre de la Culture et des Arts, Dieudonné Moyongo, pour sa reconduction. Ils ont statué ensuite sur le dossier de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité dont la réunion de son inscription est prévue du 15 au 19 décembre de cette année au Sri Lanka. « Pour nous ça été une très grande joie qu'il ait été reconduit, parce que depuis 2020 c'est lui qui conduit avec dextérité le dossier de l'inscription de la rumba au patrimoine culturel immatériel de l'humanité avec son collègue de la République démocratique du Congo (RDC). Nous acheminons vers l'inscription de cet élément culturel sur la liste du patrimoine culturel et immatériel de l'humanité. Nous avons fait donc le point de ce qui a été fait et ce qui reste à faire », a déclaré le Pr Joachim Emmanuel Goma-Thethet.

Quant à ce qui reste à faire, le président du Comité scientifique de la rumba Congo-Brazzaville pense qu'il y a encore un certain nombre des choses à faire avant cette inscription définitive. La première des choses, dit-il, c'est la visibilité d'un certain nombre d'activités qu'ils vont mener d'ici-là. Pour ce faire, la toute première activité c'est le Colloque international qu'ils entendent organiser d'ici un mois sur la rumba congolaise. Ce colloque va se faire avec leurs collègues de la RDC. Ces derniers avaient déjà organisé l'année dernière un colloque à caractère technique qui avait pour objectif de dégager tous les éléments qui étaient nécessaires pour l'inscription de la rumba sur la liste de l'Unesco. Ceci à la différence du colloque qui sera organisé bientôt à Brazzaville et qui portera plus sur les données historiques, les fondements de la rumba, les problèmes



Le ministre de la Culture et des Arts posant avec les membres du Comité scientifique (crédit photo/DR)

d'extension de la rumba dans le monde, et enfin les perspectives de la rumba. Le ministre de la Culture et des Arts a expliqué à la presse l'objectif de cette séance de travail. « La République du Congo et la RDC ont soumis à l'Unesco l'inscription de la rumba sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité. Il s'agit là du patrimoine immatériel. Il y a un comité scientifique qui a été

mis en place et ce comité s'est retrouvé aujourd'hui pour regarder comment évolue ce dossier, parce qu'au mois de décembre de l'année en cours, le comité intergouvernemental de sauvegarde du patrimoine culturel immatériel va examiner la candidature de la rumba. C'est ça l'objet de la réunion d'aujourd'hui », a déclaré le ministre.

Outre le dossier de l'inscription de la rumba au patri-

moine culturel et immatériel de l'humanité, Dieudonné Moyongo a indiqué que son département ministériel a plusieurs défis à relever. Déjà, il est confronté au problème de formation. Depuis deux à trois ans, a-t-il annoncé, il y a une commission juridique qui a été mise en place pour réviser le cadre juridique de ce département ministériel.

Bruno Okokana

RÉSIDENCE À L'AFRICA MUSEUM

Les candidatures d'Afrique centrale fortement encouragées

Les artistes originaires d'Afrique centrale sont amplement plébiscités cette année, par le prochain programme de résidence à l'America museum, en Belgique. La date limite de candidature est prévue pour le 11 juin.

La résidence de création 2021 lancée par Africa museum est ouverte aux artistes musiciens, jour-

nalistes, architectes, ingénieurs. Ce programme s'adresse également aux personnes créatives

concernées par l'action humaine sur l'environnement, la biodiversité, les collections muséales.



La musique, l'une des disciplines éligibles à la résidence de création à l'America museum 2021/DR

Cofinancée par le programme « Europe créative » de l'Union européenne dans le cadre du projet « Taking care », cette offre de résidence artistique vise notamment à : proposer un nouveau regard et de nouvelles perspectives sur le secteur de l'écologie ; encourager la créativité au service des avancées environnementales, grâce aux collections et archives du musée ; contribuer à une meilleure compréhension des relations qui lient collections, environnement et populations, les communautés sources en priorité.

Selon Africa museum, l'objectif de ce programme est de renforcer concrètement l'échange et la diffusion d'informations, des savoirs et de confronter les regards, opinions, témoignages et analyses sur les questions d'histoire et de mémoires coloniales, de représentations et du statut du patrimoine culturel africain en Europe et en Afrique.

Pièces à fournir pour postuler : un curriculum vitae ; une lettre de motivation et la description du projet de résidence et du résultat

envisagé. Les candidatures étant à soumettre en ligne, au plus tard le 11 juin.

Durant la résidence, les lauréats auront, entre autres tâches, de tenir une communication ou participer à une table ronde dans le cadre du Museum talk. Aussi, de produire un résultat pouvant s'assimiler à une intervention à l'occasion d'une exposition permanente, d'une petite exposition, d'une installation/performance au musée ou encore la réalisation d'un outil ou un contenu multimédia.

Conscient des problèmes de mobilités des artistes dans plusieurs pays, Africa museum offrira aux résidents douze semaines de présence, à partir de septembre, un accès aux collections et archives d'America museum, comme lieu de coproduction de savoirs, la prise en charge des frais de transports, de logement, le paiement d'une allocation journalière et d'honoraires.

Notons que la résidence de création de cette année fera l'objet d'une convention.

Merveille Atipo

JUDO

Thierry Siteny Randrianasokoniaiko élu président de l'UAJ

Au terme du congrès de l'Union africaine de judo (UAJ), le 18 mai à Dakar au Sénégal, le Malgache Thierry Siteny a été choisi pour diriger la plus haute instance du judo africain.



Fin connaisseur du judo, le nouveau patron de l'UAJ a travaillé dans cette structure en qualité de vice-président lors du mandat écoulé.

Devenant le deuxième Malgache à diriger une organisation continentale de sport après Ahmad Ahmad au football, Thierry Siteny Randrianasokoniaiko a bénéficié de quarante-deux voix sur cinquante et un, dominant ainsi son challenger, le Tchadien Abakar Djermah.

Après son élection, Thierry Siteny Randrianasokoniaiko a appelé toutes les fédérations nationales à la solidarité pour redorer l'image du judo africain dans toutes les structures. Il souhaite, en effet, lutter pour la participation massive des athlètes africains aux jeux olympiques de Paris en France et multiplier le nombre de compétitions de judo sur le continent africain.

L'homme qui conduira durant les quatre prochaines années ce sport de combat est, par ailleurs, président de la Fédération malgache de judo depuis 2009. Il est également à la tête du Comité olympique de son pays et est, en même temps, directeur de développement de la Fédération internationale de judo (FIJ).

Le Congrès de l'UAJ s'est tenu deux jours avant le début du quarante-deuxième championnat d'Afrique seniors de judo prévus du 20 au 23 mai au Dakar Arena de Diamniadio. Le Congo est représenté par certains judokas sous la conduite du président Marien Ikama.

Âgé de 69 ans, Thierry Siteny Randrianasokoniaiko est donc le sixième président de l'Union africaine de Judo. Il remplace à ce poste le Malien Habib Sissoko.

Rude Ngoma

BASKETBALL

La Ligue de Brazzaville présente son agenda 2021

Huit compétitions sont inscrites dans l'agenda de la Ligue de basketball de Brazzaville dans le seul but d'élever le niveau de ses athlètes après le long chômage causé par la pandémie de coronavirus.

Après le tournoi de relance pour préparer et mettre les athlètes en compétition, la Ligue de Brazzaville a lancé dans la foulée ses championnats départementaux. Elle a aussi prévu d'organiser la Super coupe, la Coupe de la ville et le tournoi interdépartemental. Ces compétitions s'inscrivent dans le but de qualifier les équipes pour les championnats nationaux et la Coupe du Congo puis faire les sélections départementales. La ligue n'a non plus oublié les tournois Ibaka games, Game time for women et Jamborees des minimes avec pour objectif de dé-



Les équipes de Brazzaville s'attendent à disputer plusieurs compétitions/Adiac

terminer les meilleurs de la saison (équipes, joueurs, arbitres et entraîneurs).

Outre les compétitions, les dirigeants de la Ligue de Brazzaville entendent multiplier des stages et séminaires pour assurer la formation des officiels. Les stages et séminaires de formation et d'information permettront de mettre à jour les cadres sur les nouvelles règles régissant le basketball. Le stage de formation des nouveaux arbitres et OTM vise, quant à lui, à avoir un grand nombre des

officiels et rehausser le niveau d'arbitrage.

La ligue a prévu aussi une formation pour les présidents et secrétaires généraux sur la gestion administrative d'un club de basketball dans le but de leur enseigner la bonne maîtrise sur l'administration et la gestion de ressources humaines. Un autre séminaire sur les connaissances techniques, tactiques et physiques à l'entraînement par catégories est au programme pour assurer la formation des formateurs.

James Golden Eloué

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Didier Tenge Te Litho pour la remise de l'ordre dans le secteur

« L'Aménagement du territoire, secteur porteur de développement doit recouvrer sa place dans la gestion des espaces physiques du domaine de l'Etat. Il ne doit souffrir d'aucun frein par rapport aux autres ministères comme cela a été le cas pendant longtemps ». Ces propos sont du ministre provincial chargé de la Décentralisation, Tourisme et Aménagement du territoire de la ville de Kinshasa, Didier Tenge Te Litho, reçu le 19 mai par le ministre d'Etat, ministre de l'Aménagement du territoire, Me Guy Loando Mboyo.

A en croire Didier Tenge Te Litho, il est temps de remettre de l'ordre dans la gestion des espaces physiques du domaine de l'Etat. Aucun ministère qui intervient de manière transversale, allusion faite à l'Urbanisme et Habitat, aux Affaires foncières et aux infrastructures et travaux publics ne peut délivrer un quelconque document ou titre sans l'aval de l'Aménagement du territoire.

« Avec le ministre d'Etat Guy Loando, nous avons parlé du projet d'arrêté interministériel que nous avons au sein de notre gouvernement provincial qui va faire que notre ministère soit considéré comme un service d'assiette et remettre de l'ordre dans la gestion du domaine physique de l'Etat que l'aménagement du territoire gère », a déclaré Didier Tenge Te Litho. Il est important, a-t-il renchéri, de comprendre que tous les autres services viennent après l'Aménagement du territoire que ça soit le ministère de l'Urbanisme et Hab-



Le Ministre d'Etat Guy Loando échange avec le ministre provincial Didier Tenge Te Litho c'est l'Aménagement du territoire qui décide que tel espace doit être affecté à tel usage », a-t-il expliqué. Tout en ajoutant : « Nous voulons remettre de l'ordre dans le secteur et nous avons l'appui du ministre d'Etat de l'Aménagement du territoire. L'Aménagement du territoire est un ministère qui a été longtemps mis de côté et avec l'impulsion et l'énergie de notre ministre, je crois que nous y parviendrons ». D'autres sujets importants ont été

aussi au menu de l'audience que le ministre d'Etat de l'Aménagement du territoire, Guy Loando, a accordé au ministre provincial chargé de la Décentralisation, Tourisme et Aménagement du territoire de la ville de Kinshasa. Il s'agit notamment du schéma d'orientation stratégique de l'agglomération kinoise, la problématique de l'identification de chefs de division, le projet de loi relative à l'Aménagement du territoire en attente d'adoption à l'Assemblée nationale.

Notons que le rétablissement du ministère de l'Aménagement du territoire dans son rôle de primauté dans la gestion des espaces physiques du domaine de l'Etat reste le cheval de bataille du ministre d'Etat, Guy Loando Mboyo qui ne cesse de multiplier des efforts pour que la loi relative à l'Aménagement du territoire termine sa course dans les deux chambres du Parlement avant sa promulgation par le chef de l'Etat, Félix Antoine Tshisekedi.

Blandine Lusimana

SANTÉ

Le GIBS rassure le ministre Jean Jacques Mbungani de son appui

Reçu dernièrement par le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, le Dr Jean Jacques Mbungani, le Groupe inter-bailleurs santé (GIBS), une structure qui regroupe les bailleurs du secteur de la santé de la RDC, a réitéré son engagement à soutenir le ministre de la Santé dans l'accomplissement de la mission que le gouvernement Sama Lukonde lui a assignée.

Au cours d'une séance de travail de plus de deux heures dans son cabinet, le Dr Jean Jacques Mbungani Mbanda a abordé plusieurs sujets avec ses hôtes. Ils ont, entre autres, échangé sur le renforcement du partenariat entre le gouvernement congolais et le GIBS. Le ministre Jean Jacques Mbungani a fait part à ses interlocuteurs de son vœux de voir sa vision se matérialiser pour le bien-être de la population.

Parlant au nom de GIBS, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), Dr Amédée Prosper Djigumde, a exprimé la disponibilité de son organisation à soutenir la vision du gouvernement en matière de santé, surtout dans certains domaines comme la couverture santé universelle, la lutte contre les épidémies, la sécurité sanitaire, la problématique de ressources humaines dans le domaine de la santé.



Il a également souligné l'appui de son institution à l'épineuse question de la rationalisation, de la mobilisation des ressources ainsi que du renforcement de la redevabilité. Le représentant de l'OMS a insisté sur la mise en

oeuvre de différents mécanismes pour que l'action des bailleurs ait un écho retentissant et puisse se ressentir de façon concrète par tous les citoyens. Il a été aussi évoqué la problématique de l'approvisionnement de la RDC

en médicaments et intrants. Des préoccupations qui cadrent avec la vision déclinée par le ministre Jean Jacques Mbungani, à savoir partout en RDC, les citoyens congolais devraient avoir une meilleure qualité de vie possible.

Rappelons que le GIBS a été créé pour répondre à la nécessité de coordination ressentie, au regard du contexte sanitaire de la RDC et du nombre élevé de ses partenaires.

B.L.

Le ministre de la Santé publique présidant la séance de travail avec le GIBS

RETOMBÉES DU SOMMET DE PARIS

100 milliards de financement pour les économies africaines

100 milliards de dollars américains au profit des économies africaines, c'est le premier résultat du "New Deal" entre l'Afrique et ses partenaires traditionnels.

L'annonce a été faite le 18 mai par le président Emmanuel Macron, initiateur de ce sommet, au cours de la conférence de presse de clôture qu'il a co-animée avec le président et le vice-président de l'Union africaine Felix Antoine Tshisekedi et Macky Sall ainsi que la directrice générale du FMI, Georgeviva. Ce montant est en fait le résultat de l'allègement des conditions des droits de tirage spéciaux (DTS) qui feront passer l'enveloppe africaine de 33 à 100 milliards de dollars. "Tous les problèmes ne trouveront pas de solution en un jour, mais il s'agit d'un changement de paradigme", a précisé le président Macron qui a rappelé que les besoins en financement pour l'Afrique de 2021 à 2025 sont estimés à 385 milliards de dollars.

Au-delà des contributions financières, il a également été question de la levée des brevets pour permettre à l'Afrique de produire ses propres vaccins. « Nous soutenons les transferts de technologie et un travail qui a été demandé à l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale du commerce et au Medicines Patent Pool (appuyé par l'ONU) de lever toutes

les contraintes en termes de propriété intellectuelle qui bloquent la production de quelque type de vaccins que ce soit », a déclaré le président français, Emmanuel Macron, au cours de la conférence de presse de clôture de l'événement.

Il défend, par ailleurs, « l'idée que les pays aisés puissent réallouer leurs DTS (réserves du FMI) pour qu'ils aillent vers les

pays pauvres, en particulier l'Afrique, pour que les 33 milliards d'aujourd'hui deviennent 100 milliards ». Tout en saluant ce premier pas, le président de la République démocratique du Congo, Felix Antoine Tshisekedi, a toutefois reconnu que cet objectif serait clairement insuffisant.

Pour le président sénégalais, Macky Sall, cet objectif fixe « un nouveau dé-

part, un nouvel accord pour l'Afrique ». Emmanuel Macron a, néanmoins, mis en garde sur le fait qu'une partie des fonds devra être affectée à la lutte contre le terrorisme qui touche toujours le Sahel. Il a estimé qu'outre la pandémie, une « charge de sécurité repose sur l'Afrique » et qu'il est « impérieux d'actualiser les règles financières en prenant en compte » cette problématique majeure.

Pour rappel, une vingtaine de chefs d'Etat africains et des dirigeants européens étaient réunis à Paris pour participer à ce sommet de financement des économies africaines. Plusieurs organisations ont été représentées par leurs directeurs, comme le FMI (Fonds monétaire international), la Banque mondiale, ou encore la Banque africaine de développement.

Alain Diasso

« Nous soutenons les transferts de technologie et un travail qui a été demandé à l'Organisation mondiale de la santé, l'Organisation mondiale du commerce et au Medicines Patent Pool (appuyé par l'ONU) de lever toutes les contraintes en termes de propriété intellectuelle qui bloquent la production de quelque type de vaccins que ce soit »

INTERVIEW

Michel Ngongo : « Il n'y a pas d'avancées en termes d'infrastructures culturelles »

Entretenu par Le Courier de Kinshasa alors qu'il est occupé à préparer la participation culturelle de la RDC aux IXes jeux de la Francophonie, l'expert du ministère de la Culture s'est inquiété des incohérences relevées dans le chef du comité national des IXes jeux de la Francophonie. Il déplore notamment que les sites choisis n'offrent aucune garantie de legs à la ville après les jeux, ayant tout à cœur la coordination du volet de la participation à sa charge, ceci lui paraît juste inconcevable.

Le Courier de Kinshasa (L.C.K.) : Quelles sont vos responsabilités actuelles dans le cadre des IXes jeux de la Francophonie que prépare Kinshasa ?

Michel Ngongo (M.N.) :

J'ai été le commissaire exécutif-adjoint chargé du suivi des activités du comité national des jeux de la Francophonie de février 2020 à février 2021. Mais il avait été décidé aussi que je porte la responsabilité du chargé de la culture, une exigence du comité international qui cherchait à avoir un correspondant en matières culturelles au niveau de l'organisation des jeux de la Francophonie.

L.C.K. : En plein dans les préparatifs de la participation de la RDC au volet culturel des IXes jeux de la Francophonie, des choses vous échappent-elles ?

M.N. :



Didier Tshiyoyo, haut représentant du chef de l'Etat au Comité d'organisation des IXes jeux de la Francophonie, Zénon Kabamba, directeur chargé des Sports et Santé, entourés de Michel Ngongo et Frédéric Ngandu chargés du volet culture du comité d'organisation (Adiac)

Non, pas du tout ! À l'époque, tout en étant dans le comité d'organisation, faisant partie du cabinet du ministre de la Culture et des Arts, nous veillions à organiser les choses au niveau de notre participation culturelle. La RDC a déjà participé à cinq éditions de ces jeux tant sur le plan culturel que sportif, nous étions donc déjà en train de nous y préparer. Et, comme nous n'avons plus de responsabilités à assumer au niveau de l'organisation, d'autres personnes gèrent cet aspect, nous nous sommes tournés simplement vers les préparatifs des équipes culturelles qui vont représenter la RDC aux IXes jeux de la Francophonie.

L.C.K. : À presque une année des jeux, comment évaluez-vous l'avancement de l'organisation ?

M.N. :

Pendant que j'étais au comité d'organisation, je n'étais pas la bouche autorisée à en parler, il y avait des personnes habilitées à le faire mais j'estime qu'il faut tout de même dire les choses telles qu'elles sont maintenant. Aujourd'hui, ça craint ! Mais je ne parle que l'aspect culturel parce que du côté sportif je ne sais pas ce qui se fait présentement. Ça craint parce qu'en termes d'infrastructures, il n'y a pas d'avancées. Jusqu'au moment où je parlais, on évoquait des sites qui ne représentaient pas vraiment la partie culturelle et n'offraient aucune garantie de legs après les jeux. C'est là la première inquiétude. La seconde, selon les informations reçues, des étrangers ont été pris pour diriger des équipes, le cas au niveau des régisseurs, par exemple. Cela pose problème

! Il n'est pas normal, vu l'expertise existant en RDC, que des personnes venant de l'extérieur dirigent. Du reste, je précise que le Comité international des jeux a des experts, des étrangers, dont la mission est d'accompagner le pays organisateur. Partant de ce principe, il n'y a pas lieu de chercher une autre expertise pour piloter les choses. Autre chose, l'option d'achat des matériels de son et lumière, vidéo, etc., était prise dans l'idée de tout conserver après les jeux pour doter la RDC de la technologie de pointe actuelle. Il nous revient de plus en plus que l'on a plutôt opté pour la location des matériels. De l'avis d'un expert du Comité international, le coût de la location est plus élevé que celui de l'achat. Ce qui d'une part n'est pas admissible. Et, d'autre part, l'entreprise proposée pour l'acheminement

du matériel ne figure même pas sur Internet. La somme de toutes ces incohérences nous pousse à dire que ça craint. Par ailleurs, je suis désolé de constater qu'au lieu d'aborder les questions de fond, l'on s'arrête à des distractions, des discussions sur des questions d'argent, de légitimité, d'interdiction d'accès. À moins de seize mois des jeux, nous devons aborder des problèmes de fond. Notamment parler des infrastructures culturelles. Il est question aujourd'hui de l'Echangeur de Limete, le Musée national, l'Académie des beaux-arts, l'Institut français, le Centre Wallonie-Bruxelles, ce sont tous des sites à aménager. Rien ne va être réhabilité de sorte que la communauté culturelle kinoise verra Kinshasa telle qu'elle était avant les Jeux. Cela nous pose problème ! Il n'est pas normal que la tenue d'un événement de pareille envergure ne laisse aucune trace dans la ville, qui plus est, la capitale ! Il faut noter que son organisation intervient lors de la mandature du chef de l'Etat à l'Union africaine placée sous la coloration de la culture ! Et cela se passe au vu et au su de tout le monde que le comité national foule au pied la culture. Il est impérieux que ces questions de fond soient abordées, que le Comité national des IXes jeux de la Francophonie nous explique pourquoi la culture est à ce point négligée.

Propos recueillis par Nioni Masela

EXÉCUTIF

Le PCT Pointe-Noire félicite le Premier ministre pour sa nomination

La fédération du Parti congolais du travail (PCT) du département de Pointe-Noire a fait une déclaration, le 16 mai, en vue de féliciter l'un des membres de cette fédération, Anatole Collinet Makosso, pour sa nomination au poste de Premier ministre, chef du gouvernement.



La vue de la tribune officielle lors de la cérémonie/Adiac

La déclaration souligne que les cadres, militants et sympathisants du Parti congolais du travail du département de Pointe-Noire expriment leur profonde reconnaissance et leur gratitude au président de la République, chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, pour la nomination au poste de Premier ministre, chef du gouvernement, de monsieur Anatole Collinet Makosso qui est membre du conseil fédéral du PCT Pointe-Noire.

« Cette nomination est la preuve de la valorisation de l'engagement politique de l'intelligence et du travail, valeurs indiciaires de l'homme, homme plein

de dynamisme acharné et rigoureux dans ce qu'il fait, monsieur Anatole Collinet Makosso a les ressources pour accomplir cette tâche et relever les défis qu'elle impose. Le conseil fédéral du PCT département de Pointe-Noire tout en se réjouissant de cette nomination et le félicitant rassure monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement, de sa volonté à l'accompagner et à le soutenir dans cette noble et délicate mission, ensemble poursuivons la marche pour le développement de notre pays », indique la déclaration.

Faustin Akono

KOUILOU

Ouverture de la 12^e session ordinaire du conseil départemental

Les travaux ont débuté le 18 mai au siège du conseil départemental du Kouilou à Loango sous la direction d'Alexandre Mabilia, président de cette institution, accompagné de Paul Adam Dibouilou, préfet de ce département, et les conseillers départementaux et les invités. Les retrouvailles dureront dix jours et s'achèveront le 27 mai prochain



Le présidium du Conseil départemental du Kouilou

Pointe-Noire-Dolisie et autres.

Ouvrant les travaux de la 5^e session, Alexandre Mabilia a rappelé les relations importantes qu'entretient le département du Kouilou et le couple présidentiel. Il a signifié qu'en reconnaissance pour cette fusion totale entre le couple présidentiel et le peuple ému du Kouilou. « J'invite par cette même occasion les distingués conseillers d'intérioriser le discours d'investiture du président de la République, notamment en luttant résolument contre la corruption et contre les antivaleurs », a-t-il déclaré. Le département du Kouilou, a poursuivi l'orateur est comblé par cette marque de considération sur le choix du Premier ministre.

Séverin Ibara

FRONTIÈRE CONGO-ANGOLA

Une réunion technique de vérification tenue à Pointe-Noire

La 5^e réunion de la sous-commission technique de vérification de la frontière maritime entre le Congo et l'Angola s'est tenue du 11 au 14 mai dans la capitale économique sous les auspices de Raymond Zéphirin Mboulou, Charles Richard Mondjo et Joao Ernesto dos Santos respectivement ministre de l'Intérieur et de la Décentralisation, ministre de la Défense nationale et ministre angolais de la Défense nationale et vétérans de la patrie.

S'exprimant pour la circonstance, Joao Ernesto dos Santos a souligné que la République d'Angola maintient dans sa mémoire, un profond sentiment de gratitude du fait que la République du Congo a défendu la cause du peuple angolais depuis fort longtemps, en collaborant et participant activement à la cause qui a conduit au processus de l'indépendance nationale, raison pour laquelle les relations entre les deux pays doivent être renforcées et mutuellement avantageuses dans le respect des liens de parenté.

Ainsi il a souligné que les résultats obtenus jusqu'à présent sont satisfaisants et recommandent la poursuite du dialogue et de la coopération, dans la conviction que les questions constantes de l'ordre du jour des travaux permettant de trouver conjointement les meilleures solutions, dans l'intérêt de deux peuples et de la région.

Il a signifié qu'il est important d'évaluer le niveau d'accomplissement des tâches définies lors de la 3^e réunion, du 18 au 21 septembre 2019 à Luanda et lors de la 4^e réunion du 16 au 19 mars 2020 à Cabinda. Au cours de ces réunions, l'Angola et le Congo avaient décidé de préparer les accords en vue de délimiter leur frontière maritime d'ici à 2022.

« Malgré les difficultés imposées par la pandémie de la Covid-19, la République d'Angola a travaillé pour l'accomplissement de ses responsabilités afin de concrétiser la satisfaction des besoins de première nécessité de son peuple conformément aux dispositions de la convention des Nations unies sur le droit de la mer, raison pour laquelle se déroulent ces travaux pour la détermination de la ligne de base à partir de laquelle sont délimitées les espaces maritimes », a



La tribune officielle de la rencontre/Adiac

notre intérêt commun affirmé et réaffirmé plusieurs fois au cours de notre histoire et de notre destin partagé. C'est une exigence de nos deux pays et une instruction de nos deux chefs d'Etat », a-t-il indiqué.

Le clou de cette rencontre était l'adoption par les délégations d'une motion de remerciements aux présidents des deux pays pour leur engagement politique en vue de parvenir à une solution pacifique dans la délimitation et la démarcation de leur frontière commune.

S.I.

déclaré le ministre angolais de la Défense nationale.

Pour sa part, le ministre congolais de l'Intérieur et de la Décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, a évoqué le cadre juridique qui fonde la frontière commune entre la République du Congo et la République d'Angola, qu'il avait déjà rappelé au cours de la réunion tenue du 13 au 15 mars 2020 à Pointe-Noire. Il s'agit de convention du 12 mai 1886, relative à la délimitation des possessions françaises et portugaises dans l'Afrique occidentale et sa carte de

1901 annexée qui précise le tracé définitif de la frontière ainsi que l'arrangement signé le 23 janvier 1901 à Paris, en vue d'interpréter l'article 3 de cette convention.

« Dans l'estuaire compris entre la pointe Chamba et la mer, le talweg servira de ligne de démarcation politique aux possessions des hautes parties contractantes. Aucun sujet ne peut être placé au-dessus des liens historiques d'amitié et de fraternité qui unissent le Congo et l'Angola. Aucun sujet ne doit diviser les deux Etats. Seul compte

A PARIS

Denis Sassou N'Guesso appelle à la solidarité des nations

Dans son intervention, le chef de l'Etat congolais a lancé un message fort pour raviver le multilatéralisme.

« Le coronavirus a montré que le monde n'était, en réalité, qu'un village planétaire. Face à cette pandémie, les peuples et les Etats doivent rester solidaires. A ce sujet des enseignements doivent être tirés pour que l'évolution déséquilibrée des relations internationales ne débouche pas sur des menaces à la paix et à la stabilité de l'Afrique. »

C'est par ces mots que le président de la République du Congo a interpellé mardi les participants au sommet sur le financement des économies africaines. Un auditoire constitué d'une vingtaine de chefs d'Etat africains et européens, à commencer par le président du pays hôte de la conférence, Emmanuel Macron, et les grands bailleurs internationaux dont la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Kristalina Georgieva. Cette alerte du chef de l'Etat congolais à « ne pas laisser l'Afrique au bord de la route » n'aura pas manqué de marquer les esprits de son auditoire. Car au-delà d'un appel à la générosité, c'est bien l'équilibre de l'Afrique, et par ricochet de l'Europe

tout entière, qui est en jeu. En appelant à œuvrer pour « raviver le multilatéralisme qui est le fondement de toute communauté d'action », Denis Sassou N'Guesso a pointé du doigt ce qu'il a appelé « l'ampleur des nouveaux défis communs ».

Les défis du développement, de la paix et de la sécurité sont étroitement liés. Tandis que l'Afrique doit développer son secteur privé et se doter des infrastructures, elle se heurte à un environnement sécuritaire fracturé, a prévenu le chef de l'Etat ajoutant : « C'est ainsi qu'il devient impérieux d'établir un lien entre sécurité - investissement - développement », a-t-il martelé.

Le message est on ne peut plus clair, mais la réalité s'avère plus complexe. En particulier quand il s'agit de la concrétisation des initiatives prises par les grandes nations. Evoquant la Facilité d'urgence de la pandémie de Covid-19, Denis Sassou N'Guesso a ainsi rappelé qu'elle n'a pas bénéficié à tous les Etats africains, « dont mon pays, la République du Congo. »

A propos des initiatives récentes de traitement de la dette africaine, il a regretté « leurs difficiles conditions d'accès ». Et n'a pas manqué de préciser : « Pour cela, je



Denis Sassou N'Guesso prononçant son discours/ DR. Ludovic Marin/AFP

continue de plaider en faveur de l'annulation de la dette africaine. »

Quant à l'allocation des droits de tirage spéciaux (DTS) annoncée, il en a salué l'initiative et souhaité sa mise en œuvre rapide tout en demandant qu'une partie de ces DTS soit utilisée pour racheter le lourd fardeau de la dette commerciale.

« C'est bien pourquoi nous voudrions appeler les pays développés à réaffecter leurs parts de DTS par le biais de canaux appropriés comme le FMI ou la BAD, en vue de la croissance et de la réduction de la pauvreté », a-t-il ajouté.

Pour le chef de l'Etat, il est

venu le temps de mettre en place un mécanisme de stabilisation sur le continent pour faire face aux divers chocs. C'est ainsi que s'adressant aux chefs d'Etat africains présents il a eu ces mots : « Comme les pays européens l'ont fait au lendemain de la crise financière de 2009-2010, nous, nations africaines, devrions tirer les leçons de la crise actuelle et nous doter de notre propre mécanisme pour prévenir et faire face rapidement à la survenue de tout choc extérieur futur. Ce mécanisme africain de stabilisation financière serait basé sur le principe de la mutua-

lisation des ressources (sous forme de dette commune), dont l'accès serait subordonné au respect des critères de convergence macroéconomique. »

Denis Sassou N'Guesso a conclu son intervention en appelant à l'assouplissement des conditions d'accès aux mécanismes de financement des économies africaines et « à la concrétisation des engagements auxquels nous allons souscrire au cours de cette réunion ». Un vœu partagé par les Africains : qu'il ne s'agisse pas de nouvelles vaines promesses.

**Bénédicte de Capèle
et Marie-Alfred Ngoma**

SANTÉ PUBLIQUE

Victor Ngoma reconduit à la tête du Synaphac

Le Dr Victor Ngoma a été reconduit à l'unanimité à la tête du syndicat national des pharmaciens du Congo (Synaphac) à l'issue d'une assemblée générale électorale tenue le 19 mai à Brazzaville.

Les participants à ces assemblées ont mis en place un bureau exécutif de neuf membres et une commission de contrôle et d'évaluation de trois membres. Victor Ngoma place son nouveau mandat de trois ans sous le signe de l'unité et de la solidarité au sein de tous les pharmaciens du Congo.

« Nous faisons face à plusieurs problèmes. Si



Victor Ngoma

nous sommes unis, nous arriverons à solutionner nombreuses d'entre ces difficultés. Les acteurs de la santé publique que nous sommes devons avoir à l'esprit notre lourde charge sociale », a déclaré le président du Synaphac.

Répondant à une question d'un journaliste sur les rapports entre les pharmaciens et le ministère de la Santé, Victor Ngoma a indiqué qu'ils gardent espoir que le nouveau ministre va écouter leurs doléances, parce que la sortante n'avait aucune fois daigné leur accor-

der une réception.

Il s'est plaint par exemple du fait que les pharmaciens, bien qu'ils aient été les premiers à organiser une campagne de sensibilisation de la population à la Covid-19, ils n'ont pas été associés dans la commission nationale de riposte à cette pandémie.

A propos de la lenteur décrite dans les cotisations statutaires par les pharmaciens, le président du Synaphac estime que la nouvelle équipe dirigeante mettra tout en œuvre pour les inciter à être plus actifs.

Roger Ngombé